



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lignes Périgueux Agen et Bordeaux Bergerac Sarlat

Question écrite n° 96216

Texte de la question

M. Germinal Peiro souhaite attirer l'attention de M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer sur la situation des lignes régionales de transport ferroviaire. À la suite du rapport d'audit remis par l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL) en septembre 2005, il a demandé aux présidents de RFF et de la SNCF, d'établir un plan d'action pour le réseau ferré national pour la période 2007-2010 et se référant aux prescriptions contenues dans la scénario C de l'audit remis par l'EPFL. L'un des objectifs de plan est de moderniser le réseau ferroviaire afin d'en assurer sa pérennité dans son intégralité. Cependant, il semble que les moyens financiers supplémentaires alloués par l'État à RFF pour réaliser cet objectif ne sont pas suffisants puisque les niveaux préconisés par l'audit pour les lignes structurantes ne seront pas suffisants et que les délais de réalisation de ce plan sont trop longs avec un véritable renouvellement et une remise à niveau du réseau régional ne débutant pas avant 2010. En effet les lignes des groupes UCI 7 à 9 semblent dangereusement ignorées par son plan. Pour ce qui concerne la Dordogne, de nombreux ralentissements ont été mis en place de façon unilatérale et sans justification par la SNCF sur les lignes Périgueux-Agen et Bordeaux-Bergerac-Sarlat sur laquelle la vitesse moyenne est actuellement de 44 km/h. Même si dans le cadre du plan de suppression des ralentissements 2006/2007 des travaux anciennement prévus ont été reprogrammés sur la ligne Bordeaux-Bergerac-Sarlat sur le tronçon Libourne-Le Buisson, en revanche, rien n'est envisagé pour les ralentissements mis en place sur le tronçon Siorac-Sarlat et sur la ligne Périgueux-Agen. De la même façon, sont ignorées les motivations réelles de ces ralentissements qui ne semblent pas être la sécurité des voyageurs puisque prévus dès le 30 mars 2006, ces ralentissements n'ont été effectifs que le 24 avril 2006. Alors que le conseil régional d'Aquitaine a consenti de gros efforts en investissant sur des TER rapides et confortables et en modernisant les gares, ces ralentissements et la mise en place de navettes en autocars risquent de nuire à l'attractivité de ces lignes et remettent donc en question leur pérennité. Aussi, il aimerait connaître les motivations exactes des ralentissements qui perturbent les lignes Périgueux-Agen et Bordeaux-Bergerac-Sarlat, leur durée et les moyens financiers qu'il compte spécifiquement mettre en place pour les résorber et ainsi assurer la pérennité de ces lignes trop souvent menacées.

Données clés

Auteur : [M. Germinal Peiro](#)

Circonscription : Dordogne (4^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 96216

Rubrique : Transports ferroviaires

Ministère interrogé : transports, équipement, tourisme et mer

Ministère attributaire : écologie, développement et aménagement durables

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 juin 2006, page 5820